YERRES

Bibliothèque Municipale
N°tél : 01.69.49.76.75
N/ Réf. : NDA/DB/HJ

DECISION N° 99/270

OBJET : Animation contes de Noël : convention conclue avec l'Association « Rives Inédites »

Le Député-Maire de la commune d'Yerres,

VU le code général des collectivités territoriales, et notamment l'article L 2122-22,

VU la délibération du conseil municipal de la commune d'Yerres en date du 29 juin 1995, portant délégation au Maire pour traiter certaines affaires de gestion courante visées à l'article L 122-20 du code des communes,

CONSIDERANT une animation contes de Noël le mercredi 15 décembre 1999 à partir de 15 heures, à la Bibliothèque Municipale, 2 rue Marc Sangnier.

DECIDE

DE signer une convention avec l'association « Rives Inédites » 99, rue Saint-Lazare -75009 PARIS, pour un montant de 1 200 Francs T. T. C.

DIT que les crédits sont inscrits au budget de la commune, exercice 1999, fonction 3, sous-fonction 321, article 6228.

Fait à Yerres, le 5 novembre 1999

RE[illegible]LE
23. NOV. 1999
SOUS-PRÉFECTURE
DE L'ARRONDISSEMENT D'EVRY

MAIRIE D'YERRES (Essonne)

Le Député-Maire

Nicolas DUPONT-AIGNAN